

Société Générale SCF
 Société Anonyme au capital de 150.000.000 euros
 Siège social : 17 cours Valmy - 92800 PUTEAUX
 479 755 480 RCS NANTERRE

Rapport sur la qualité des actifs au 31 mars 2012
 (Instruction n° 2011-I-07 relative à la publication par les sociétés de crédit foncier et les sociétés de financement de l'habitat d'informations relatives à la qualité des actifs financés)

I. Prêts garantis. – Néant.

II. Expositions sur des personnes publiques :

Pays et Nature d'exposition (en milliers d'euros)	Prêts Encours au 31/03/2012	Provisions au 31/03/2012	Dont encours des créances douteuses au 31/03/2012
France:			
Régions	1 146 163		
Départements	2 916 306		
Communes et Groupements de Communes	3 011 542		
Etablissements de Santé	2 157 405		
Universités, syndicats (transports, gestion des eaux...)	836 552		
Expositions garanties par credit export	138 233		
Autres	516 462		
Belgique:			
Régions	125 000		
Espagne:			
Régions	216 343		
Allemagne:			
Expositions garanties par credit export	56 888		
US:			
Expositions garanties par credit export	215 909		
Gulf Cooperation Council			
Expositions garanties par un souverain	385 445		
Supra National			
Expositions garanties par un supranational	292 600		
Total	12 014 847		

Dont expositions se rapportant à des contrats mentionnés au premier alinéa de l'article 6148-5 du code de la santé publique (en milliers d'euros)	Prêts Encours au 31/03/2012	Provisions au 31/03/2012	Dont encours des créances douteuses au 31/03/2012
France:			
Etablissements de Santé	64 362		

Durée résiduelle (arrondie au nombre d'années entier le plus proche)	Prêts Encours au 31/03/2012 (en milliers d'euros)	Prêts Nombre au 31/03/2012
0	79 716	29
1	344 896	72
2	143 197	58
3	212 287	49
4	236 639	38
5	581 260	63
6	185 240	41
7	464 536	53
8	555 984	66
9	1 024 234	80
10	450 305	72
11	310 851	53
12	673 473	72
13	714 094	85
14	420 342	58
15	506 762	59
16	401 552	56
17	585 371	96
18	1 043 187	106
19	317 737	38
20	76 134	14
21	195 143	21
22	351 594	42
23	587 352	63
24	499 631	51
25	241 801	36
26	209 844	31
27	187 590	26
28	267 440	25
29	45 535	5
30	9 008	1
31	16 000	1
32	11 858	1
37	6 938	1
40	57 317	3
Total	12 014 847	1 565

III. Organismes de titrisation et entités similaires – Néant.

IV. Valeurs de remplacement

- A. Titres, valeurs et dépôts sur des établissements de crédit ou entreprises d'investissement bénéficiant du meilleur échelon de qualité de crédit établi par un organisme externe d'évaluation de crédit reconnu par l'Autorité de contrôle prudentiel en application des dispositions de l'article L. 511-44 du code monétaire et financier ou garanties par des établissements de crédit ou entreprises d'investissement du même échelon de qualité de crédit :

Pays (en milliers d'euros)	Titres au 31/03/2012	Valeurs au 31/03/2012	Dépôts au 31/03/2012	Notations externes S&P/Moody's/Fitch
France:				
Société Générale SA			184 819	A-1/P-1/F1+
Total			184 819	

Durée résiduelle arrondie au nombre d'années entier le plus proche (en milliers d'euros)	Titres au 31/03/2012	Valeurs au 31/03/2012	Dépôts au 31/03/2012
Disponible			2 319
< 1 an			34 900
2			16 400
3			16 400
4			16 400
5			16 400
6			16 400
7			16 400
8			16 400
9			16 400
10			16 400
Total			184 819

- B. Créances d'une durée résiduelle inférieure à 100 jours sur des établissements de crédit ou entreprises d'investissements établis dans un État membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen lorsqu'elles bénéficient du second meilleur échelon de qualité de crédit établi par un organisme externe d'évaluation de crédit reconnu par l'Autorité de contrôle prudentiel en application des dispositions de l'article L. 511-44 du code monétaire et financier ou garanties par des établissements de crédit ou entreprises d'investissement du même échelon de qualité de crédit :

Néant.

- C. Titres, sommes et valeurs reçus en garantie des opérations de couverture mentionnés à l'article L. 515-18 du code monétaire et financier (non pris en compte dans la limite définie à l'article R. 515-7) :

Néant

Les autres éléments du bilan sont couverts selon les règles de gestion du Groupe Société Générale.
L'analyse de risque de taux repose principalement sur l'analyse de la sensibilité. Cette sensibilité est calculée à partir de la variation de la valeur actuelle nette des positions suite à une translation de la courbe de taux de 1%.
La surveillance de l'exposition repose sur le calcul des sensibilités suivantes :

- sensibilité à court terme calculée par addition des sensibilités des intervalles compris entre 0 et 1 an ;
- sensibilité à moyen terme calculée par addition des sensibilités des intervalles compris entre 1 et 7 ans ;
- sensibilité à long terme calculée par addition des sensibilités des intervalles supérieur à 7 ans ;
- sensibilité globale calculée par addition de toutes les sensibilités.

-- Sensibilités de la position de taux (en milliers d'euros) :

Sensibilité globale +1% (en milliers d'euros)	Total	Dont CT	Dont MT	Dont LT
mars-12	506	54	116	336

VII. Couverture du besoin de liquidité à 180 jours

Les flux de trésorerie positifs sont évalués par transparence et correspondent aux flux liés aux encaissements en principal et intérêts des échéances des prêts aux collectivités locales reçus en garantie.

Les flux de trésorerie négatifs correspondent aux flux nets après application des instruments financiers de couverture liés aux décaissements de principal et intérêts des échéances des Obligations Foncières émises.

A une date de tombée, une compensation des flux est effectuée, permettant de déterminer un solde pour la journée. Une position de liquidité est calculée tous les jours en additionnant le solde de la journée avec le solde des périodes précédentes.

A partir du 31 mars 2012, la position de liquidité minimale sur 180 jours est positive de 11 662 (en milliers d'euros) et correspond au solde du premier jour du trimestre.

En cas de position de liquidité négative, Société Générale SCF est dotée de sources additionnelles de liquidités qui consistent principalement en :

- une ligne de liquidité accordée par Société Générale
- la valeur des actifs éligibles au refinancement BCE après application des différentes décotes
- les échéances d'intérêts et de capital perçues des valeurs de remplacement